



Municipalité de  
Saint-Jean-Baptiste



PENSER & AGIR  
“AÎNÉS”

**POLITIQUE  
MUNICIPALITÉ AMIE  
DES AÎNÉS 2024-2027**

# TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA MAIRESSE	4
MOT DES ÉLUS RESPONSABLES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE	5
HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE	7
PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE	8
DÉFINITION D'UNE PERSONNE "AÎNÉE"	9
ÉNONCÉ GÉNÉRAL ET OBJECTIF DE LA POLITIQUE	9
VALEURS ET PRINCIPES DIRECTEURS	10
CHAMPS D'INTERVENTION	11
RÉSULTATS ANTICIPÉS ET RÔLE DU COMITÉ DE SUIVI	12
CONCLUSION	13
RÉFÉRENCES	14



## REMERCIEMENTS

L'élaboration de cette politique a été rendue possible grâce à la volonté, à l'implication et au professionnalisme du personnel de la **Municipalité de Saint-Jean-Baptiste** et des citoyens, tous membres du comité de pilotage que nous remercions chaleureusement. Considérant l'expertise développée en cours de processus, la Municipalité souhaite confier à ce comité le rôle de vigile dans la mise en œuvre des actions découlant de cette politique en les nommant membres du comité de suivi.

La politique est le résultat d'une vaste consultation auprès de gens engagés et déterminés à faire de la **Municipalité de Saint-Jean-Baptiste** un endroit où il fait bon vivre. Des remerciements sont donc également adressés aux gens qui ont répondu au sondage et à ceux qui ont participé à la consultation citoyenne pour leurs témoignages instructifs et leurs suggestions relatives aux réalités que vivent les aîné.e.s de la **Municipalité de Saint-Jean-Baptiste**.

La **Municipalité de Saint-Jean-Baptiste** tient enfin à remercier le Secrétariat des aînés pour sa contribution financière et son soutien ainsi que monsieur Pierre Prévost d'Espace MUNI pour son accompagnement tout au long de la démarche, ses services professionnels et ses précieux conseils.

## MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Madame **Marilyn Nadeau**, mairesse

Madame **Guylaine Thivierge**,  
conseillère municipale

Madame **Audrey-Marie Sergerie**,  
conseillère municipale

Madame **Nancy Bernier**,  
directrice générale par intérim

Madame **Caroline-Josée Beaulieu**,  
directrice du Service des loisirs

Madame **Valérie Rousseau**,  
responsable des activités de loisirs

Madame **Claire Thibault**,  
représentante des aînés

Madame **Lise Côté**,  
représentante des aînés

Monsieur **Louis Hébert**,  
représentant des aînés

Monsieur **Roland Sirois**,  
représentant des aînés

Madame **Thérèse Chabot**,  
représentante des aînés

## MERCI POUR LEUR COLLABORATION

Monsieur **Pierre Prévost**,  
accompagnateur d'Espace MUNI

Monsieur **Stéphane Corbin**,  
soutien à la rédaction, SCribe+

Monsieur **Mathieu Graveline**, responsable  
administratif, MRC de La Vallée-du-Richelieu



# MOT DE MADAME LA MAIRESSE

Citoyennes, citoyens,

Au nom du Conseil municipal, c'est avec un réel plaisir que nous vous présentons la mise à jour de notre démarche MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS.

L'adoption de cette démarche est une étape importante pour notre communauté d'aujourd'hui et future. Pour nous, élues et élus, il y a lieu de créer un milieu de vie enrichissant, répondant aux besoins des Jean-Baptistoises et Jean-Baptistoises en leur donnant la chance de s'épanouir et de se réaliser.



Je tiens à souligner l'implication de madame Guylaine Thivierge et de madame Audrey-Marie Sergerie, toutes deux conseillères municipales.

Elles ont contribué concrètement à cette démarche, en collaborant avec le comité composé de citoyens engagés ayant à cœur le bien-être et la qualité de vie de la population de tous les groupes d'âges.

Un gros merci au comité de la démarche Municipalité amie des aînés pour votre apport à ce remarquable résultat.

Ce guide sera un outil de référence pour les membres du conseil qui leur permettra une meilleure intervention municipale pour canaliser l'essence des aînés.e.s.

J'invite toute la population de Saint-Jean-Baptiste à prendre connaissance de cet ouvrage afin de favoriser les relations dans notre magnifique communauté.

**Marilyn Nadeau**

Mairesse



# MOT DE MADAME GUYLAINE THIVIERGE

Très chères concitoyennes et très chers concitoyens,

Je prends la parole en tant qu'élue municipale pour aborder un sujet qui me tient particulièrement à cœur : l'importance d'une démarche Municipalité amie des aînés. Notre communauté tire sa richesse de la diversité de ses habitants, et parmi eux, nos aîné.e.s jouent un rôle fondamental. Gardiens de notre histoire, ils sont les piliers sur lesquels repose notre société. Il est de notre devoir de veiller à ce qu'ils puissent vieillir dans la dignité et la sérénité.

Nos aîné.e.s ont contribué de manière significative à la fondation et à l'édification de notre communauté, il est de notre responsabilité de leur offrir un environnement favorable à conserver une vie active et épanouissante.

Pourquoi une démarche Municipalité amie des aînés, pourriez-vous vous demander ? La réponse réside dans la pleine reconnaissance de la valeur inestimable qu'ils apportent à notre collectivité. Nos aîné.e.s sont une source inépuisable de sagesse et d'expérience et ils sont les dignes représentants de la mémoire vivante de notre municipalité, de nos traditions et de notre évolution. En misant sur la démarche Municipalité amie des aînés et en tenant compte de leur besoin, nous honorons leur contribution passée et future.



Pour conclure, investir dans cette démarche n'est pas simplement une nécessité morale, c'est un apport essentiel dans le bien-être et la prospérité de notre communauté tout entière. C'est en reconnaissant la précieuse contribution de nos aîné.e.s et en mettant en place des mesures concrètes pour les soutenir au quotidien que nous œuvrons pour une société solidaire, inclusive et respectueuse de toutes ses générations. Ensemble, nous pouvons assurer un avenir commun où chaque citoyen, grand ou petit, peut trouver la place qui lui revient.

Je vous remercie sincèrement,

**Guylaine Thivierge**

Conseillère municipale, district 4





# MOT DE MADAME AUDREY-MARIE SERGERIE



Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

C'est avec une grande fierté et un profond engagement envers le bien-être de notre communauté que je m'adresse à vous aujourd'hui pour évoquer la démarche Municipalité des aînés que notre municipalité a récemment adoptée.

Notre vision municipale repose sur l'idée que chaque habitant, quel que soit son âge, mérite de vivre dans un environnement où il se sent soutenu, respecté et épanoui. C'est dans cet esprit que nous avons élaboré une politique familiale spécifiquement axée sur les besoins de nos aîné.e.s, reconnaissant la richesse qu'ils apportent à notre société.

En adoptant cette démarche dédiée aux aîné.e.s, notre municipalité s'engage à créer un environnement où nos aîné.e.s peuvent non seulement vieillir en toute dignité, mais aussi continuer à contribuer activement à la vie de notre communauté. Nous croyons en une société intergénérationnelle, où le respect et la solidarité sont les piliers d'une vie commune épanouissante pour toutes les générations.

Je vous remercie de votre confiance et de votre engagement envers une communauté inclusive et bienveillante.

Bien à vous,

**Audrey-Marie Sergerie**

Conseillère municipale, district 3







# HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

Depuis déjà plusieurs années, la **Municipalité de Saint-Jean-Baptiste** s'est révélée être un milieu de vie favorable à la famille et aux aîné.e.s. La Municipalité a connu une grande popularité et une croissance urbaine importante dues à l'étalement démographique de la grande région de Montréal.

Afin que la **Municipalité de Saint-Jean-Baptiste** continue d'être le lieu où il est possible de vivre pleinement et en toute sécurité à chacune des étapes de la vie, la première démarche d'une Politique de la famille et des aînés a été adoptée par résolution du Conseil municipal en février 2015. Le premier plan d'action issue de la Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés était d'une durée de quatre ans, soit de 2017 à 2020.

En 2022, la **Municipalité de Saint-Jean-Baptiste** a commencé un travail, en collaboration avec la MRC de la Vallée-du-Richelieu, pour mettre à jour

sa Politique Municipalité amie des aîné.e.s en la séparant de la Politique familiale municipale pour ainsi créer deux politiques distinctes. L'évaluation des actions de 2017 à 2020 a été la première étape dans la mise à jour de cette démarche.

En juin 2022, une consultation publique auprès des aîné.e.s de Saint-Jean-Baptiste a rassemblé près d'une quarantaine de personnes pour exprimer leur réalité et partager leur point de vue. Cette mobilisation citoyenne a été au cœur de notre démarche et du plan d'action.

Notre démarche, et la politique qui en découle, s'harmonisent maintenant avec celle de la MRC de La Vallée-du-Richelieu. Notre politique en est complémentaire en y ajoutant des précisions, surtout en matière de mesures concrètes à mener à la Municipalité au cours des quatre prochaines années, soit de 2024 à 2027.



## Portrait démographique

Lors de la démarche de mise à jour de cette politique, il a été possible d'analyser les données du portrait démographique de la population de Saint-Jean-Baptiste grâce à Statistique Canada. Dans le portrait ci-dessous, les données du recensement de 2021 ont été analysées avec les données du recensement de 2011.

### *Population totale de la MSJB*

<b>2011</b> 3 191 habitants	<b>2021</b> 3 179 habitants
--------------------------------	--------------------------------

### *Age médian de la population*

<b>2011</b> 43,5 ans	<b>2021</b> 44 ans
-------------------------	-----------------------

### *Age moyen de la population*

<b>2011</b> n/a	<b>2021</b> 42,6 ans
--------------------	-------------------------

### *Pourcentage des aînés de 55 ans et plus*

<b>2011</b> 28,9 %	<b>2021</b> 36,3 % (augmentation de 7,4 %)
-----------------------	---

### *Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus*

<b>2011</b> 14,11 %	<b>2021</b> 20,1 % (1 personne sur 5)
------------------------	--

### *Répartition par groupe d'âge*

<b>Groupe d'âge</b>	<b>Nombre d'habitants</b>	<b>Pourcentage de la population</b>
0 à 14 ans	555	17,50 %
15 à 24 ans	265	8,30 %
25 à 54 ans	1200	37,75 %
55 à 64 ans	520	16,35 %
65 ans et +	640	20,10 %

Les statistiques révèlent une augmentation des personnes âgées de 65 ans et plus dans la Municipalité. En 2011, c'est 450 habitants qui étaient âgés de 65 ans et plus et en 2021, les résultats du recensement en compte 640, soit une augmentation de 190 habitants en 10 ans pour cette même tranche d'âge.

Les statistiques démontrent que la population de Saint-Jean-Baptiste est vieillissante et que des actions doivent être prises afin de conserver un environnement favorable à la population aînée. Cette politique permet d'ailleurs d'établir un plan d'action concret à travers les années pour donner l'occasion aux personnes aînées de vieillir sainement sur notre territoire.



# DÉFINITION

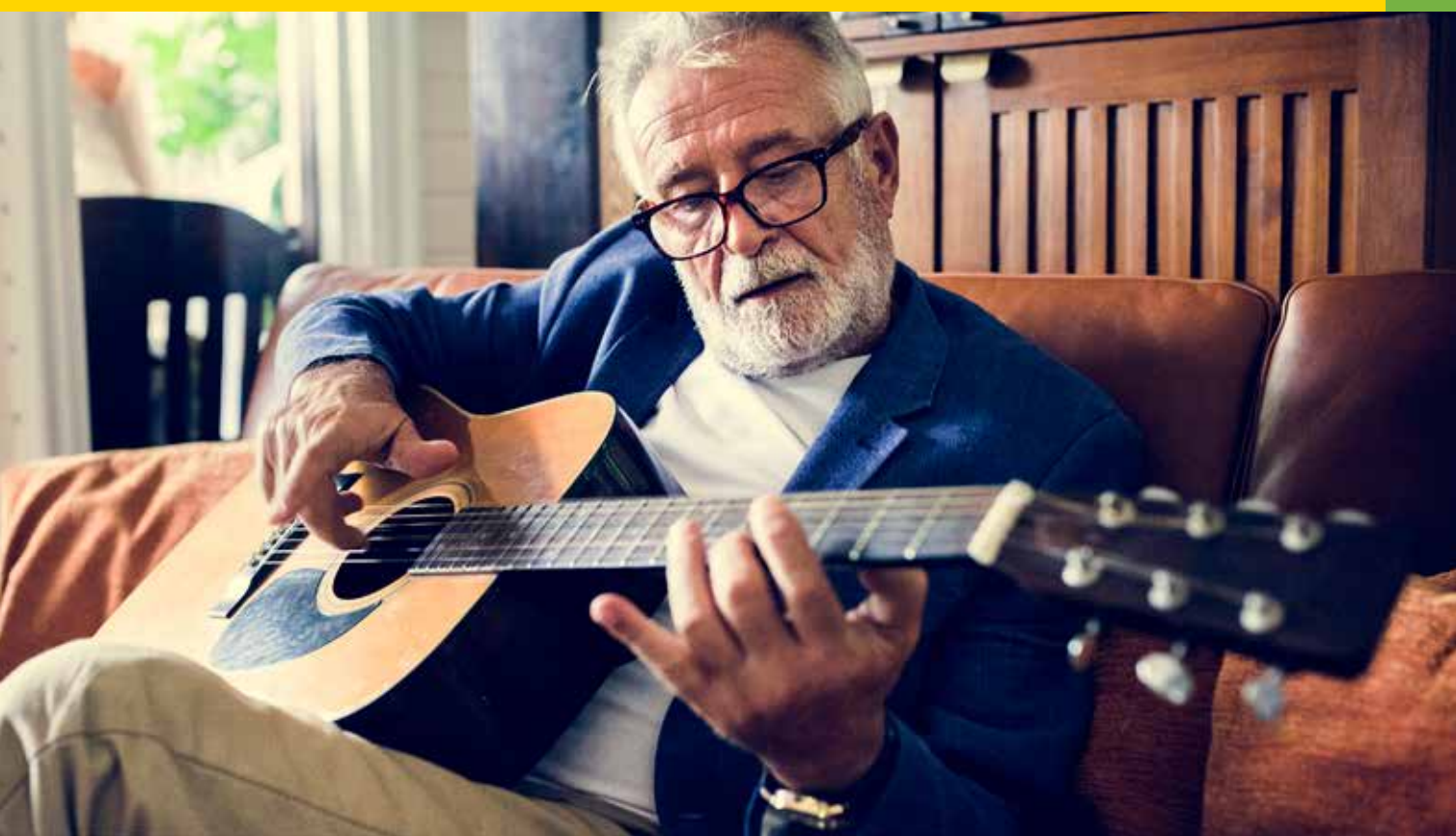
## D'UNE PERSONNE "AÎNÉE"

Le qualificatif aîné renvoie à l'expérience davantage qu'à un âge ; les grands-parents, les retraités, les citoyens ayant des besoins particuliers de plus en plus exigeants, les sages et les mentors. À titre de balise, pour certaines initiatives à venir, l'âge d'un aîné a été établi à 65 ans.

### Énoncé général et objectif de la politique

Cette politique permet à la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste de penser et agir « aîné.e.s » dans les diverses décisions de la vie municipale. Cette façon de penser permettra de favoriser le plein épanouissement des aîné.e.s qui est une préoccupation constante au cœur des différentes prises de décisions.

Dorénavant, chaque règlement, mesure ou action que la Municipalité mettra de l'avant, devra prendre en considération ses répercussions sur le vieillissement actif des personnes aînées établies sur son territoire, et, ultimement, sur leur qualité de vie afin d'assurer le maintien d'une vie active pour les personnes aînées.



# VALEURS UNISSANT

## LA POPULATION DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

### PRINCIPES DIRECTEURS

Lors de la consultation publique, le comité a identifié certains principes directeurs et valeurs à promouvoir et mettre de l'avant dans le cadre de cette démarche. Chaque action a été pensée pour répondre à un besoin de la population en adéquation à ces valeurs et principes directeurs.

- Offrir un milieu de vie sécuritaire et accessible à tous.
- Offrir un environnement favorable aux saines habitudes de vie.
- Considérer le contexte de ruralité de la Municipalité.
- Faire connaître les services déjà offerts et bonifier l'offre pour répondre aux besoins du milieu.
- Soutenir l'implication et la participation citoyenne.

### VALEURS MUNICIPALES

- Communication (écoute et dialogue).
- Respect.
- Honnêteté.
- Intégrité.
- Collaboration et partenariat.
- Fierté et appartenance.



### VALEURS PRÉCONISÉES

#### POUR CETTE POLITIQUE MADA

- **SÉCURITÉ**

Sentiment de bien-être partout en tout temps.

- **RESPECT**

Traiter avec égard et considération chaque individu.

- **ACCESSIBILITÉ**

Approche inclusive et milieu de vie équitable dans les services.

- **APPARTENANCE**

Sentiment d'appartenir à notre communauté, besoin de socialisation.

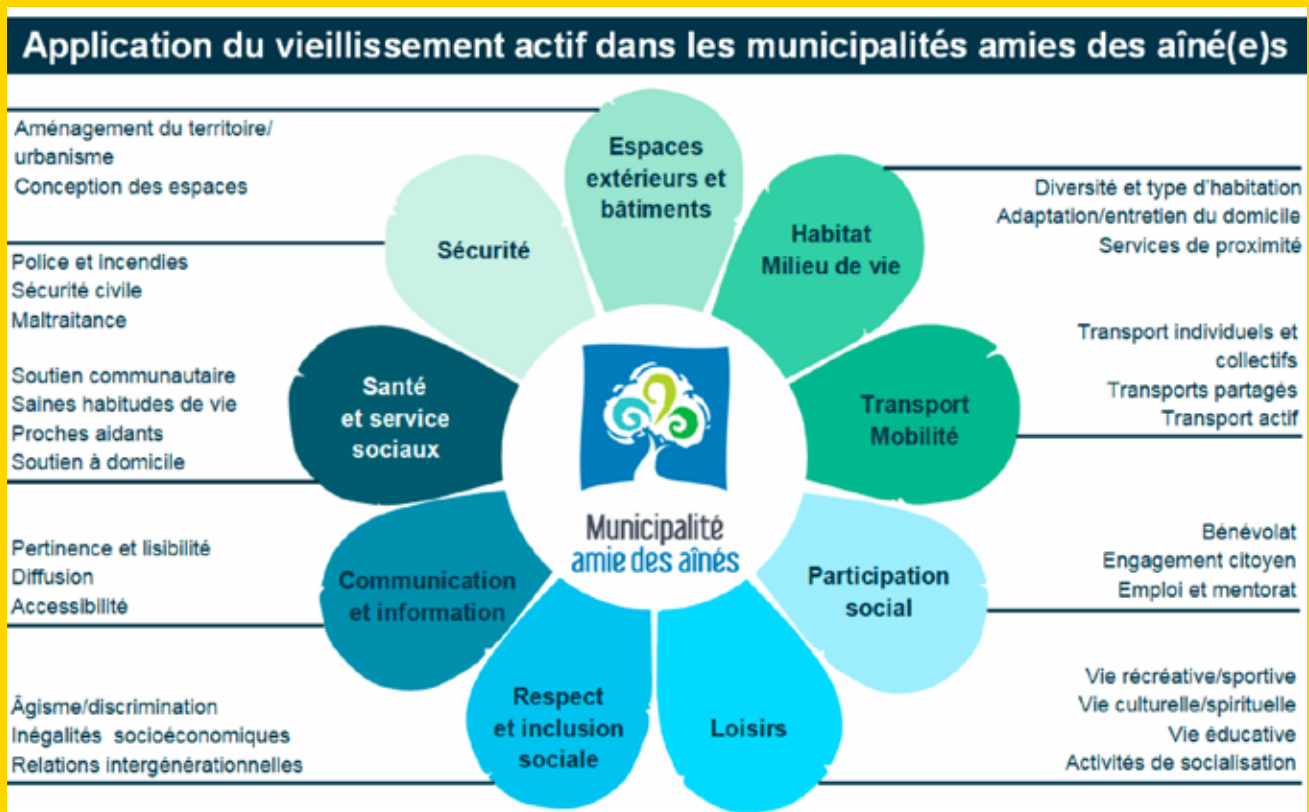
- **ENGAGEMENT**

Etre engagé est la façon d'atteindre nos objectifs.

# CHAMPS D'INTERVENTION

Après l'analyse des besoins exprimés par la population, les neuf champs d'intervention ont été retenus pour diriger nos actions de 2024 à 2027.

- Espaces extérieurs et bâtiments.
- Habitat et milieu de vie.
- Transport et mobilité.
- Participation sociale.
- Loisirs.
- Respect et inclusion sociale.
- Communication et information.
- Santé et services sociaux.
- Sécurité.







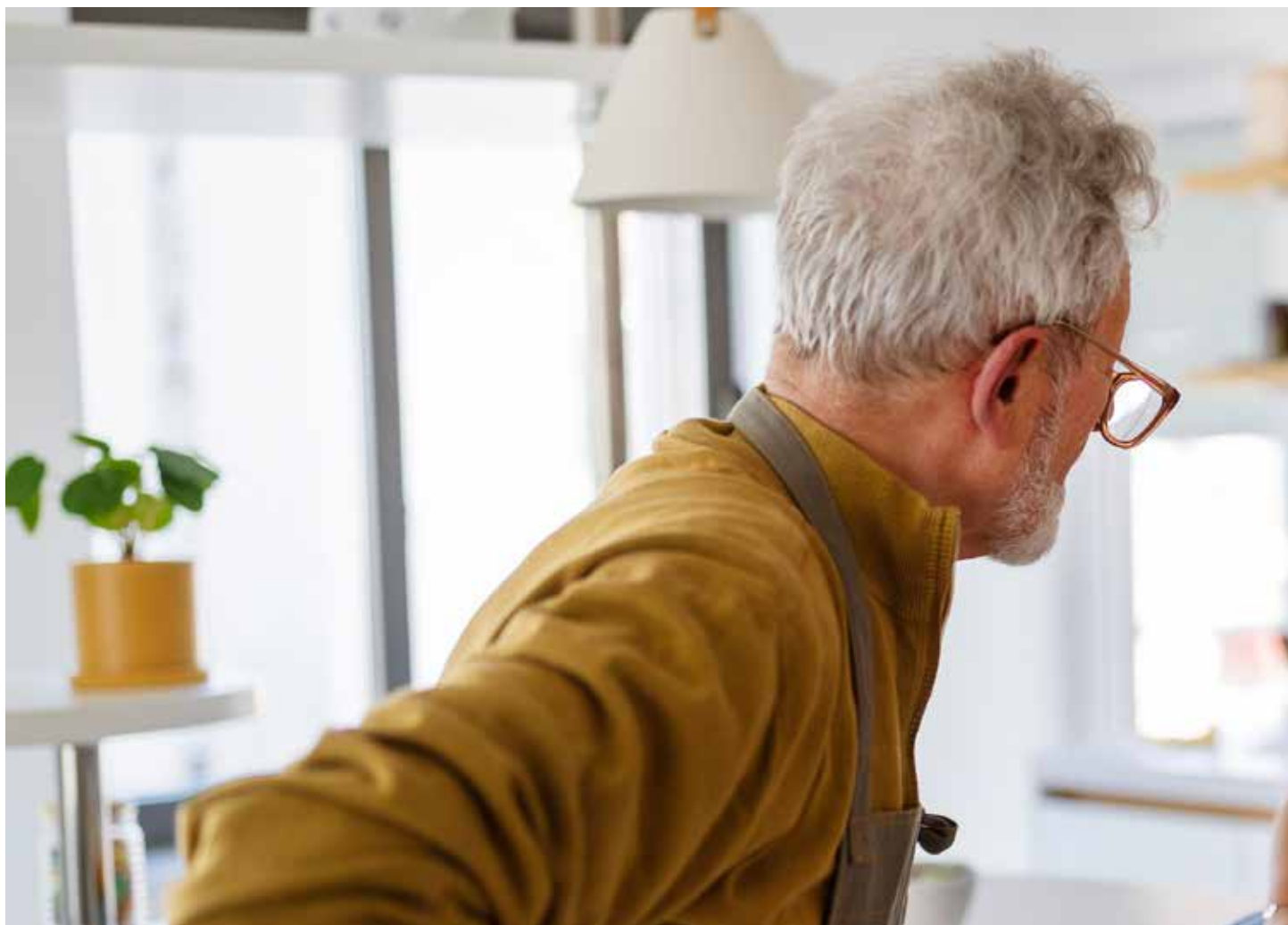
# RÉSULTATS ANTICIPÉS

## ET RÔLE DU COMITÉ DE SUIVI

Dans l'ensemble, le résultat escompté de la démarche MADA entreprise par la Municipalité vise le maintien d'une vie active pour les personnes âgées établies sur son territoire et, ultimement, l'amélioration de leur qualité de vie.

La mesure de l'atteinte de ce résultat se fera par le biais de l'évaluation du plan d'action. Le plan d'action est un outil qui comprend des objectifs et des actions concrètes à privilégier pour assurer la mise en œuvre de la politique et l'atteinte des résultats.

La mise en œuvre, l'évaluation et la revue du plan d'action se feront par le comité de suivi sur une base annuelle, de façon à actualiser les actions, mais également pour se montrer flexible face à des opportunités qui pourraient se présenter. Des ajustements pourront être portés au plan d'action lorsque nécessaire.





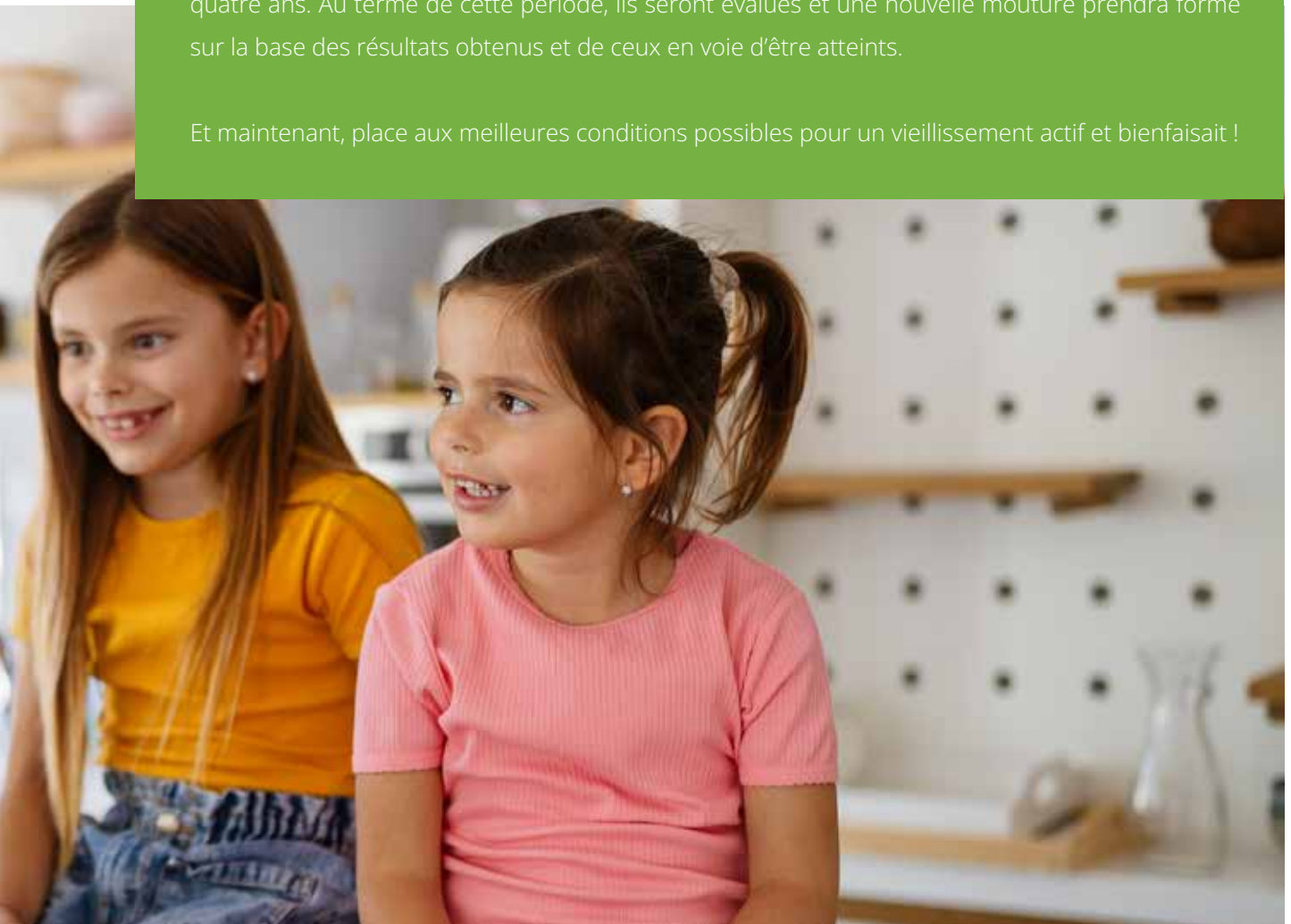
# CONCLUSION

Cette politique a été élaborée par le comité de pilotage et adoptée par le conseil de la **Municipalité de Saint-Jean-Baptiste** par résolution. Elle témoigne de sa volonté de reconnaître les besoins des personnes âgées et d'y répondre.

Cette politique est le fruit d'un diagnostic social et d'une consultation à laquelle plusieurs aîné.e.s ont pris part. Elle s'appuie sur des valeurs et des principes qui interpellent les citoyen.ne.s de la Municipalité. Afin que le plan d'action qui en découle contribue de façon tangible à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées établies sur son territoire, la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste est déterminée à jouer pleinement son rôle et à agir de concert avec les partenaires du milieu dans tous les champs d'action qui lui sont dévolus.

La politique et le plan d'action établissent des mesures qui seront mises en place sur un horizon de quatre ans. Au terme de cette période, ils seront évalués et une nouvelle mouture prendra forme sur la base des résultats obtenus et de ceux en voie d'être atteints.

Et maintenant, place aux meilleures conditions possibles pour un vieillissement actif et bienfait !







# PENSER & AGIR “AÎNÉS”

## PLAN D'ACTION 2024-2027



# Tableau 1 – Espaces extérieurs et bâtiments

CHAMP D'ACTION	Objectifs	Actions	Échéancier					
			20 24	20 25	20 26	20 27		
Espaces extérieurs et bâtiments	Entretien et développer des infrastructures municipales adaptées aux besoins des aînés.	Offrir des formations aux employés sur l'entretien des installations existantes.	X					
		Rédiger un programme de vérification des installations pour aînés.	X					
	Assurer la vérification des installations pour aînés.	X	X	X	X			
	Aménager des espaces d'ombres et de détente dans les parcs.	X	X	X	X			
	Aménager des accès à l'eau potable dans les parcs.		X	X	X			
	Rendre universelle l'accessibilité aux infrastructures municipales.		X					
	Sensibiliser les commerçants à rendre leur commerce plus accessible aux personnes ayant des limitations fonctionnelles.	Aménager les trottoirs devant le centre communautaire pour permettre l'accessibilité au bâtiment à partir du stationnement pour personnes handicapées sur la rue Principale.	X					
		Rendre accessible le <i>Guide pratique pour un commerce ami des aînés</i> .		X				
		Organiser une rencontre informative pour les commerces de la municipalité.		X	X	X		
		Promouvoir les subventions disponibles aux commerces en ce qui concerne l'accessibilité universelle.		X	X	X		



## Tableau 2 - Habitat et milieu de vie

CHAMP D'ACTION	Objectifs	Actions	Échéancier			
			2020	2024	2025	2026-2027
Habitat et milieu de vie	Préserver un environnement de vie de proximité agréable afin de maintenir le sentiment d'appartenance des citoyens.	Maintenir les concours d'embellissement des résidences et des commerces de la Municipalité.	X	X	X	X
		Mettre à jour le répertoire des entreprises de la Municipalité sur le Site Internet.		X	X	X
		Retirer les bouteilles d'eau jetable des événements municipaux.		X		
		Maintenir la réglementation qui permet les logements complémentaires.	X		X	X
		Évaluer la possibilité d'avoir une réglementation pour autoriser la construction de maisons en fond de cour.				X



## Tableau 3 – Transport et mobilité

CHAMP D'ACTION	Objectifs	Actions	Échéancier				
			20 24	20 25	20 26	20 27	
Transport et mobilité	Diversifier les modes de transport.	Aménager une piste multifonctionnelle sur la rue Principale entre la rue de la Coopérative et la rue Bédard.			X		
	Implanter des mesures favorisant le transport actif dans l'ensemble du village.	Sensibiliser le partage de la piste multifonctionnelle sur la rue Principale.			X		X
		Rédiger un plan d'action à partir de la politique de mobilité active.		X			
		Promouvoir les services de transport du Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu.		X	X		X
	Assurer la sécurité de la hauteur des trottoirs sur la rue Principale.		X	X	X	X	

## Tableau 4 – Participation sociale

CHAMP D'ACTION	Objectifs	Actions	Échéancier				
			20 24	20 25	20 26	20 27	
Participation sociale	Offrir des conditions favorables à la participation sociale des aînés.	Continuer d'offrir une reconnaissance aux bénévoles.	X	X	X		X
		Mettre en place un programme « J'embauche un aîné » pour la surveillance des bâtiments municipaux.	X				
		Offrir un espace de rencontre pour les aînés.					X

# Tableau 5 – Loisirs

CHAMP D'ACTION	Objectifs	Actions	Échéancier					
			20 24	20 25	20 26	20 27		
Loisirs	Offrir des conditions favorables à la participation des aînés aux loisirs.	Offrir des activités physiques et de loisirs adaptés pour un mode vie actif.	X	X	X	X	X	
		Adapter l'horaire des activités loisirs à la réalité des aînés.	X	X	X	X	X	
		Offrir un espace pour permettre l'activité physique des personnes aînées en journée.			X		X	
		Faciliter les déplacements pour les loisirs.	X	X	X		X	
		Développer un service de navettes ponctuel vers des événements régionaux.			X		X	
		Promouvoir les loisirs.		X	X		X	
		Diversifier l'offre de loisirs pour les aînés.		X	X		X	
						X	X	X
						X	X	X
					X	X	X	X



# Tableau 6 – Respect et inclusion sociale

CHAMP D'ACTION	Objectifs	Actions	Échéancier				
			20 24	20 25	20 26	20 27	
Respect et inclusion sociale	Favoriser l'implication et l'intégration des aînés de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste.	Initier et encadrer une consultation aînée visant l'élaboration des services et activités qui leur sont destinés.	X	X	X	X	X
		Offrir des activités par les aînés pour les jeunes de la maison des jeunes.	X	X	X	X	X
	Promouvoir les activités d'inclusion sociale et le respect envers les aînés.	Continuer à inviter les aînés à la Fête de la famille.	X	X	X	X	X
		Poursuivre l'offre des déjeuners-causeries	X	X	X	X	X
	Outiller les aînés pour rendre leur inclusion plus facile.	Mettre en place un service de vœux de Noël pour les aînés habitants seuls.			X	X	X
		Implanter et promouvoir des activités familiales et intergénérationnelles, dont les jeux libres.			X	X	X
			Offrir des cours d'informatique pour tablettes et téléphones intelligents.	X	X	X	X
			Former le personnel à mieux identifier les aînés à risque de vivre l'isolement et à mieux intervenir auprès d'eux.		X		
			Mettre en place une offre de mentorat aînés – adolescents ou jeunes adultes.				X

## Tableau 7 - Communication et information

CHAMP D'ACTION	Objectifs	Actions	Échéancier			
			20 24	20 25	20 26	20 27
Communication et information	Optimiser les outils de communication.	Créer une section spécifique aux aînés dans le Journal municipal.	X			
		Créer une section spécifique aux aînés sur le Site Internet de la Municipalité.			X	
		Maintenir les moyens de communication traditionnels.	X	X	X	X
		Former les employés sur les ressources locales et régionales.				X

**JOURNAL**

**LA CRIÉE**

## Tableau 8 – Santé et services sociaux

CHAMP D'ACTION	Objectifs	Actions	Échéancier				
			20 24	20 25	20 26	20 27	
Santé et services sociaux	Bonifier l'offre de services pour une vie active et l'adoption de saines habitudes de vie.	Soutenir le service de vaccination en mettant à disposition des locaux accessibles.	X	X	X	X	
		Tenir des conférences et formations instructives sur les saines habitudes de vie.	X	X	X	X	
		Implanter des cuisines collectives.				X	
		Modifier progressivement l'offre alimentaire lors des événements municipaux.	X	X	X	X	
		Maintenir accessibles les jardins communautaires pour toute la population.	X	X	X	X	



# Tableau 9 - Sécurité

CHAMP D'ACTION	Objectifs	Actions	Échéancier					
			20 24	20 25	20 26	20 27	20 26	20 27
Sécurité	Contribuer à assurer la sécurité physique des aînés.	Accroître la surveillance policière.	X	X	X	X	X	
		Sécuriser le sentier pour piétons sur la rue Gadbois.			X			
		Assurer le déneigement et déglacage des trottoirs.	X	X	X	X	X	
		Maintenir les visites du service incendies pour la réduction des risques.	X	X	X	X	X	
		Maintenir l'offre d'information et de formation contre les fraudes et toutes ses formes avec la Régie de Police.	X	X	X	X	X	



## Références

Statistique canada (2011) et (2021)

